



Le marché du travail en Centre-Val de Loire : des dynamiques marquées par le tissu productif local et les échanges avec les régions voisines

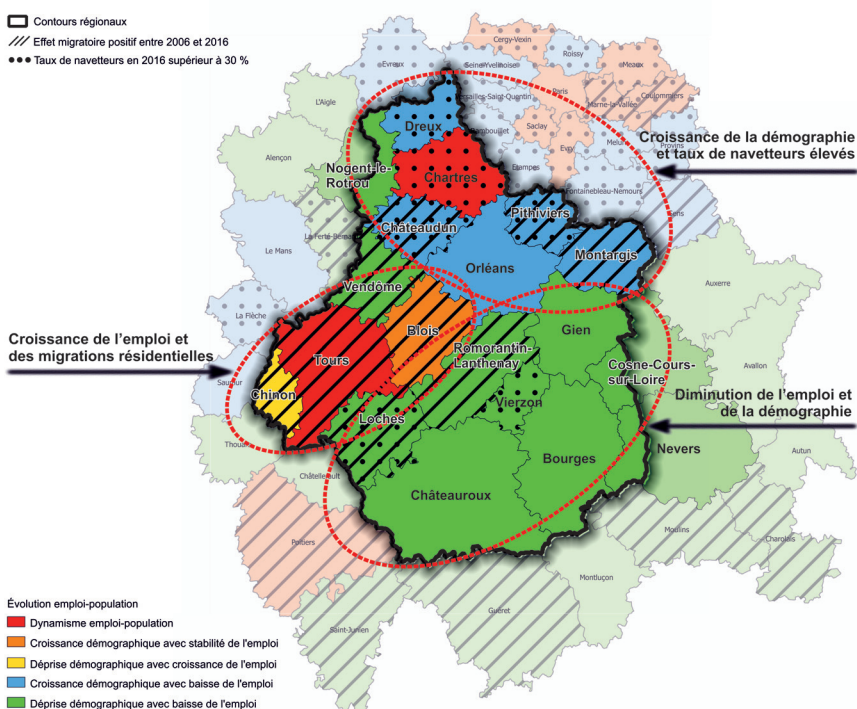
En Centre-Val de Loire, les mutations du marché du travail en œuvre depuis dix ans distinguent trois ensembles territoriaux : dans les zones d'emploi du nord de la région, le marché du travail est porté par les échanges avec le bassin parisien, avec une part plus importante de cadres navetteurs dans les zones d'emploi de Dreux et de Chartres. L'axe ligérien, sur lequel se situent les deux métropoles régionales, demeure le territoire le plus dynamique de la région. Pour autant sur cet axe, seules les zones d'emploi de Chinon et de Tours gagnent de nouveaux emplois. Enfin, les zones d'emploi du Berry, en proie au déclin de l'industrie et à un manque d'attractivité résidentielle, connaissent une baisse de l'emploi depuis 2006.

Auteurs : Cédric Caudron, Rémi Josnin (Insee), Marion Hillau, Olivier Diel (Directe)

Depuis 2006, la population active a progressé nettement moins rapidement en Centre-Val de Loire (+ 1,1 %) qu'en France de province (+ 5,4 %) et s'établit à 1 184 400 individus en 2016. Deux raisons expliquent cette moindre croissance. D'une part, le solde migratoire a nettement diminué au cours des dix dernières années. Il reste positif mais devient presque nul. D'autre part, la transformation de la pyramide des âges de la population y est plus intense qu'ailleurs : outre le vieillissement de la population, la région perd des habitants entre 25 et 55 ans. Cette situation régionale masque des situations territoriales contrastées où trois dynamiques se distinguent (figure 1).

La croissance de l'emploi et l'attractivité résidentielle sont les plus fortes dans les zones d'emploi d'Orléans, Tours, Blois et Chinon, situées sur l'axe ligérien. Elles constituent un espace de transition entre le Grand Ouest et l'Île-de-France. Au nord de la région – où l'on trouve les zones d'emploi de Dreux, Chartres, Pithiviers et Montargis – le marché du travail est marqué par les échanges avec le bassin parisien et caractérisé par un nombre important de navetteurs qui travaillent en Île-de-France.

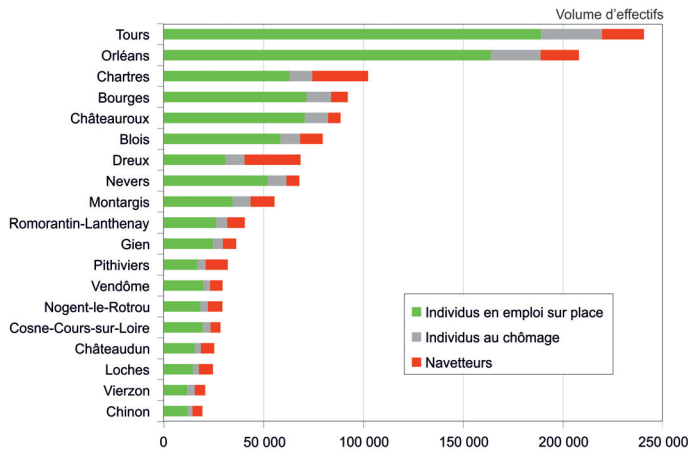
1 Des dynamiques interrégionales sur le marché du travail en Centre-Val de Loire



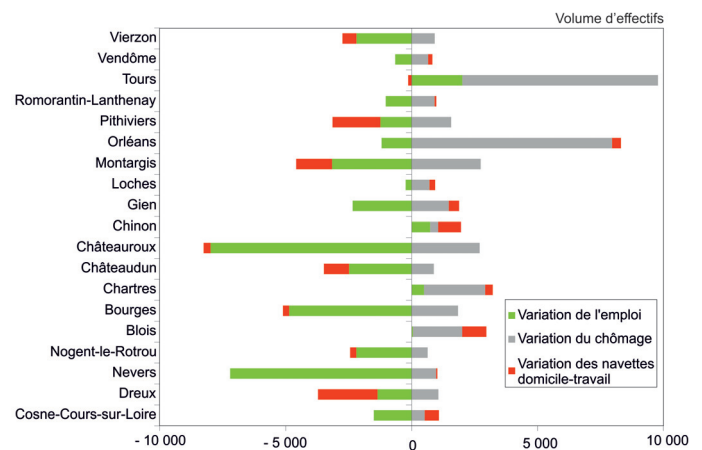
Source : Insee, Recensement de la population 2006 - 2016

2 Un taux de navetteurs plus élevé dans le nord de la région

2a - Composante de la population active



2b - Approche du marché du travail



Lecture : il y a 91 000 actifs dans la zone d'emploi de Chartres dont 28 000 navetteurs (figure 2a) ; dans cette zone d'emploi, les navetteurs ont fait diminuer la population active de 301 personnes entre 2006 et 2016 (figure 2b).

Source : Insee, Recensement de la population 2006 - 2016

Dépourvu de grandes métropoles et éloigné des territoires dynamiques, le sud de la région souffre d'un manque d'attractivité pour attirer de nouveaux habitants ou de nouveaux emplois. Sur la période 2006-2016, l'emploi comme la population reculent dans les zones d'emploi de Bourges, Châteauroux, Gien, Loches, Romorantin-Lanthenay et Vierzon.

Sur les franges franciliennes, un marché du travail caractérisé par les échanges avec le bassin parisien et l'activité de l'industrie pharmaceutique

Les zones d'emploi situées sur les franges franciliennes sont marquées par l'intensité des échanges avec l'Île-de-France. Le nombre de personnes qui y résident mais n'y travaillent pas est élevé (figure 2) : la zone d'emploi de Dreux est la première de la région en nombre de navetteurs (28 000). Celle de Chartres est la deuxième avec 27 900 navetteurs quotidiens, ce qui représente un tiers des actifs occupés de la zone. Ces navetteurs sont plus qualifiés que les actifs occupant un emploi sur place. Ainsi, dans la zone d'emploi de Chartres, la proportion de cadres (7,6 %) est parmi les plus élevées de la région (7,0 %).

Les navetteurs sont moins nombreux dans les zones d'emploi de Pithiviers et de Montargis mais leur part dans la population active occupée reste élevée (respectivement 40,1 % et 25,6 % des actifs). Ils sont cependant moins qualifiés : respectivement 11,7 % et 11,0 % sont des ouvriers non qualifiés (contre 9,3 % dans la zone d'emploi de Dreux et 7,2 % dans celle de Chartres). Dans la zone d'emploi de Pithiviers, où l'industrie représente 30,1 % des emplois, la part des cadres est faible (4,2 %), comme dans celle de Montargis (5,3 %). Leur lieu de travail est moins souvent situé à Paris. Parmi les activités présentes, l'industrie pharmaceutique est particulièrement bien implantée dans les zones d'emploi de Chartres et Dreux. Celle de Montargis se démarque surtout dans le secteur de la fabrication du caoutchouc et du plastique.

La zone d'emploi de Pithiviers est quant à elle spécialisée dans la fabrication du bois et du papier. Ces deux derniers secteurs, ont été plus affectés par la crise de 2008, ce qui a contribué à la hausse du chômage dans ces deux zones d'emploi entre 2006 et 2016.

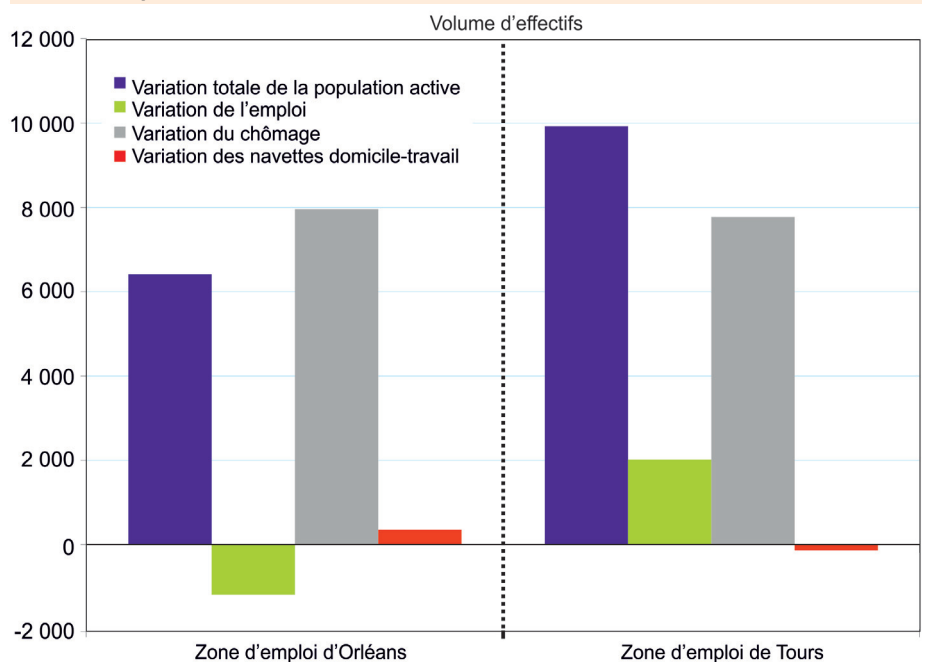
Depuis 2006, les franges franciliennes connaissent un recul de leur attractivité résidentielle qui fait reculer le nombre d'actifs de 1 300 individus.

L'axe ligérien, moteur de l'emploi dans la région

L'axe ligérien – formé par les zones d'emploi d'Orléans, de Tours, de Blois et de Chinon –

constitue le principal moteur de la croissance de la population active de la région. L'emploi augmente sur l'ensemble de cet axe entre 2006 et 2016 (+ 1 600 actifs). Pour autant, la zone d'emploi d'Orléans, dynamique avant la crise économique de 2008, perd des emplois entre 2006 et 2016 (figure 3). L'augmentation du nombre d'actifs dans cette zone (+ 6 400 actifs sur cette dernière période) s'est largement traduite par une hausse du nombre de demandeurs d'emploi (8 000 actifs de plus se déclarant au chômage) et une hausse des navetteurs. Dans la zone d'emploi de Tours, le solde d'actifs ayant un emploi entre 2006 et 2016 a fortement diminué par rapport aux périodes précédentes mais demeure positif.

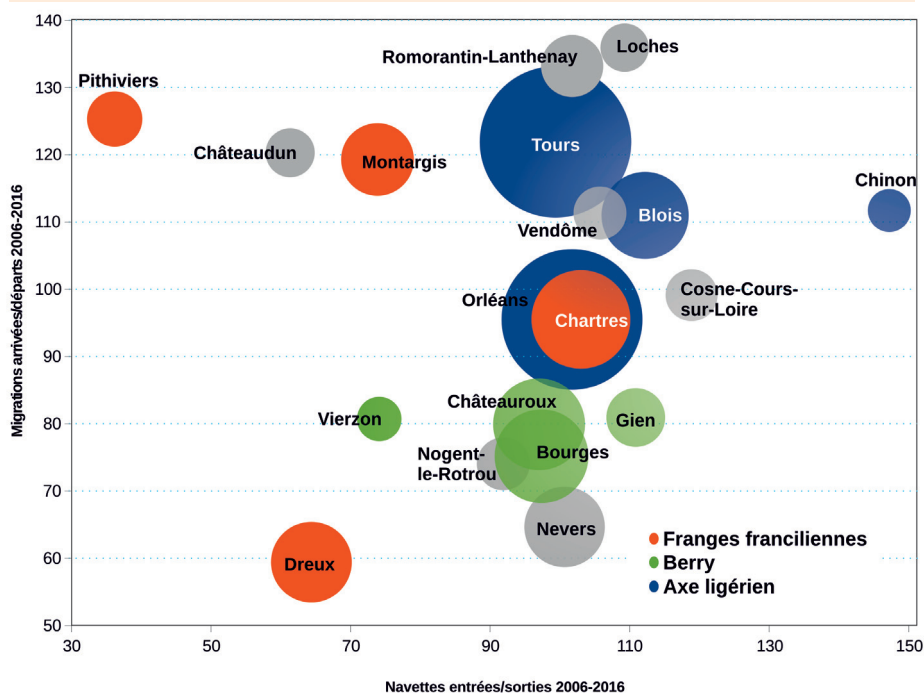
3 Les zones d'emploi d'Orléans et de Tours ont subi les effets de la crise économique de 2008



Lecture : entre 2006 et 2016, la population active de la zone d'emploi d'Orléans a progressé de 6 400 actifs. La hausse de chômage a essentiellement contribué à cette hausse.

Source : Insee, Recensement de la population 2006 - 2016

4 Des navetteurs et des migrations résidentielles sur l'axe ligérien



Lecture : la zone d'emploi de Tours présente un solde de navetteurs équilibré en 2016 : 99 navetteurs entrent pour 100 qui sortent. La zone est attractive : 122 actifs y ont emménagé pour 100 l'ayant quitté.
 Source : Insee, Recensement de la population 2016

C'est dans la zone d'emploi de Chinon - où se situe une centrale nucléaire qui emploie plus de 1 500 personnes - que la part de navetteurs entrants est la plus élevée : sur la période 2006-2016, pour 100 navetteurs sortant, 147 navetteurs viennent y travailler (figure 4).

La zone d'emploi de Tours attire de nouveaux actifs : les migrations résidentielles y sont élevées avec 122 actifs qui s'y installent pour 100 qui la quittent. La spécialisation de la zone dans la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques avec la présence de

STMicroelectronics participe de cette attractivité. Les migrations résidentielles sont aussi importantes à Orléans mais leur solde est négatif sur la période malgré une spécialisation dans l'industrie pharmaceutique qui contribue à l'attractivité de la zone.

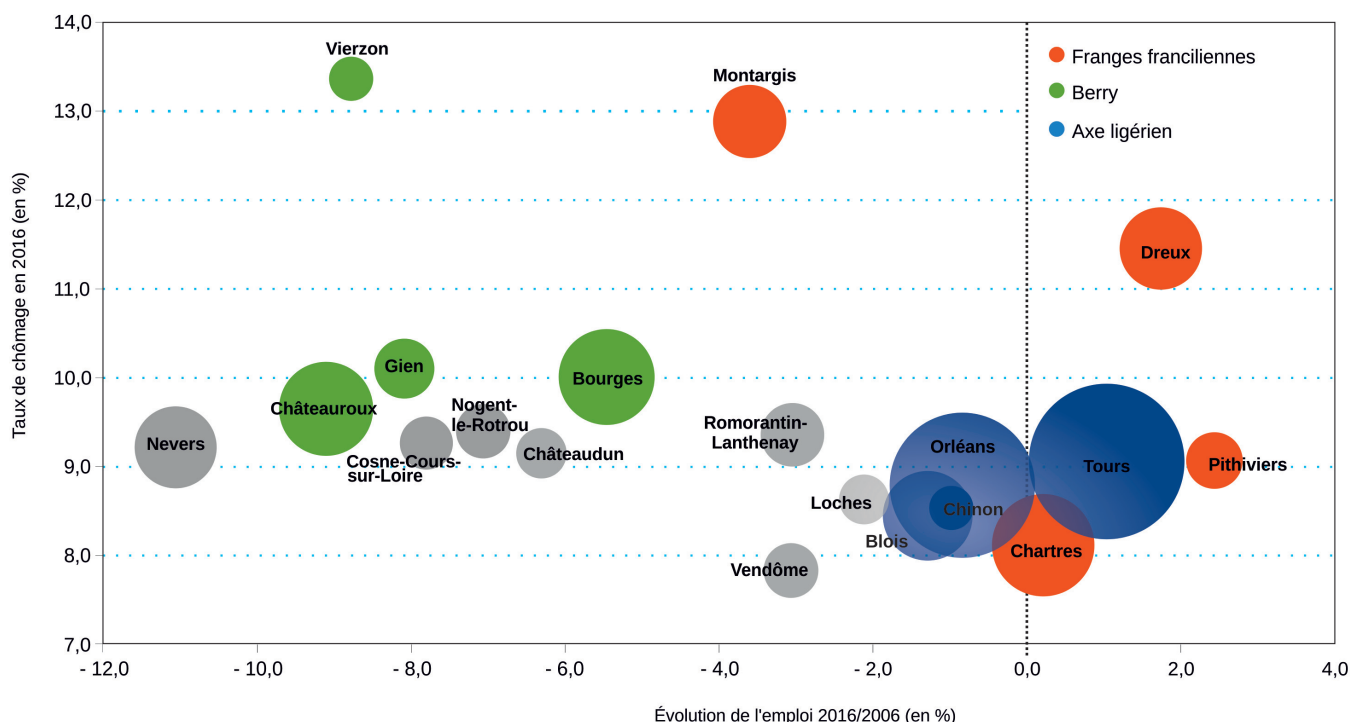
Comme la zone d'emploi de Chinon, celle de Blois est spécialisée dans le secteur de la production et distribution de gaz, d'électricité, de vapeur et d'air conditionné, avec la présence d'une centrale nucléaire à Saint-Laurent-Nouan, qui emploie près de 900 personnes.

Des zones d'emplois plus résidentielles autour de l'axe ligérien

Situées à l'ouest de l'axe ligérien, les zones d'emploi de Vendôme et de Châteaudun ont une économie plus résidentielle. Pour 100 personnes qui en déménagent entre 2006 et 2016, 111 s'installent dans la zone d'emploi de Vendôme et 120 dans celle de Châteaudun. Ces marchés locaux sont moins porteurs d'emplois et leur nombre d'actifs occupant un emploi recule de 3 100 individus entre 2006 et 2016. La zone d'emploi de Nogent-le-Rotrou, située au sud des franges franciliennes et plus éloignée de l'axe ligérien, connaît une très forte baisse de l'emploi sur la période, ainsi qu'une baisse d'actifs importante due à l'effet des migrations résidentielles.

À l'est de l'axe ligérien, les zones de Romorantin-Lanthenay et Loches ont un profil très résidentiel. Le total d'actifs y est stable sur la période 2006-2016 quand l'emploi y est en baisse, malgré une forte attractivité résidentielle.

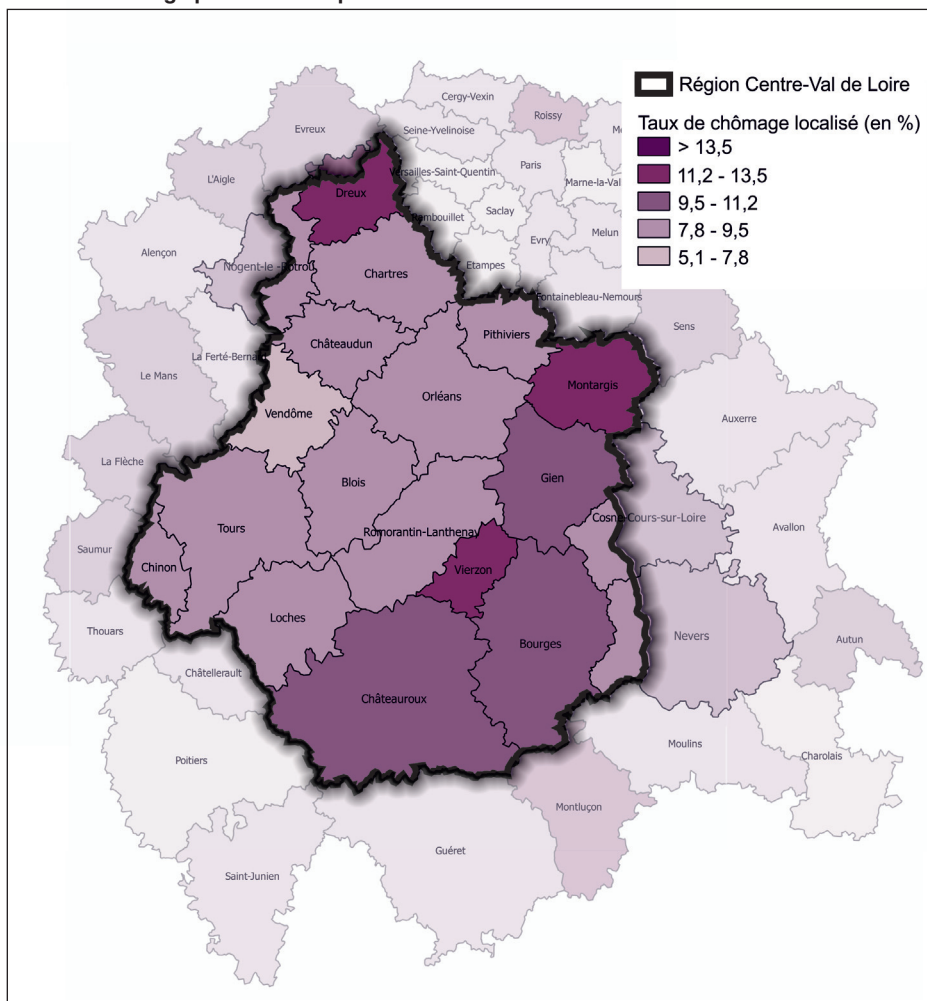
5 Un taux de chômage élevé et une baisse de l'emploi dans le Berry



Lecture : Pour la zone d'emploi de Pithiviers, le taux de chômage est de 9,1 % en 2016 et le nombre d'emplois a progressé de 2,4 % entre 2006 et 2016.
 Source : Insee, Recensement de la population 2006 - 2016, taux de chômage localisés 2016

6 Le chômage plus présent à l'est et au nord de la région

Taux de chômage par zone d'emploi



Source : Insee, taux de chômage localisés 2016

Définitions et Méthodologie

Une **zone d'emploi** est un espace à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Ce zonage constitue une partition du territoire adaptée pour l'analyse du fonctionnement des marchés locaux du travail.

La **population active** désigne l'ensemble des personnes âgées de 15 ans ou plus présentes sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi ou qu'elles en recherchent un (chômeurs). Dans cette étude, ces personnes sont localisées à leur lieu de résidence.

Les **dynamiques de population active** sont appréhendées selon deux approches :

► **l'approche sociodémographique** décomposée en trois facteurs : un effet démographique (évolution de la pyramide des âges modifiant le nombre d'actifs par l'arrivée de jeunes et le retrait des seniors), un effet comportemental (évolution des taux d'activité des 15-64 ans) et un effet de migrations résidentielles d'actifs. Chacun de ces effets est quantifié en maintenant les deux autres constants sur la période ;

► **l'approche marché du travail**, décomposée en trois facteurs : l'évolution de l'emploi, du chômage et des navettes domicile-travail.

Dans le Berry, une baisse de l'emploi liée au déclin de l'industrie

Le sud de la région souffre d'une moindre attractivité résidentielle des personnes en âge d'être actif. Entre 2006 et 2016, plus de la moitié de sa perte d'actifs est due à des actifs qui déménagent hors des zones d'emploi concernées. La baisse de l'emploi concerne les cinq zones d'emploi du Berry (*figure 5*). Celles de Bourges et de Châteauroux connaissent entre 2006 et 2016 les deux plus importantes diminutions d'emploi de la région (respectivement - 4 900 actifs occupés et - 8 000 actifs occupés). Dans les

zones d'emploi de Châteauroux et de Vierzon, l'effet démographique est négatif et entraîne une baisse du nombre d'actifs sur la période.

L'industrie est sur-représentée dans le Berry : la fabrication d'équipements électriques et la métallurgie dans la zone d'emploi de Bourges et le textile dans celle de Châteauroux. Or la crise de 2008 a profondément marqué ce secteur. L'emploi dans l'industrie des zones de Bourges et de Châteauroux a ainsi chuté respectivement de 21,9 % et de

17,2 % entre 2006 et 2016 avec en conséquence un taux de chômage plus élevé (*figure 6*) dans les deux départements de l'Indre et du Cher. Le taux de chômage atteint en particulier 13,4 % dans la zone d'emploi de Vierzon en 2016. Par ailleurs, de cette sur-représentation de l'industrie, l'augmentation de l'activité féminine, qui porte la hausse de la population active de la région entre 2006 et 2016, ne s'observe pas dans le Berry. ♦

Insee Centre-Val de Loire
131 rue du faubourg Banner
45034 Orléans Cedex 1

Directrice de la publication :
Yvonne Pérot

Chef de service :
Vincent Bernard

Chef de projets :
Rémi Josnin

Relations médias :
medias-centre@insee.fr

ISSN 2262 - 5828
©Insee 2020

Bibliographie

- [La croissance de la population active de moins en moins portée par le renouvellement des générations, Insee Analyses n°70, décembre 2020.](#)
- [19 zones d'emploi en Centre-Val de Loire pour lire les marchés locaux du travail, Insee Analyse Centre-Val de Loire n°61, septembre 2020.](#)
- [Trois systèmes territoriaux dans la région pour autant de dynamiques d'emploi et de population, Insee Analyse Centre-Val de Loire n°42, février 2018.](#)
- [Les mutations économiques renforcent les spécificités territoriales, Insee Analyse Grand-Est n°52, décembre 2017.](#)
- [Marché du travail : les mobilités des actifs entre les territoires impactent les équilibres locaux, Insee Analyse Pays-de-la-Loire n°39, novembre 2016.](#)

